

## « EBVO – Les Entreprises Bienveillantes »

Créé en 2019 par deux entreprises dans l'objectif est d'aider les projets d'intérêt générale liés à la réduction des inégalités et au mieux vivre ensemble grâce au soutien d'entreprise partenaires. EBVO – Les Entreprises Bienveillantes est un fonds de dotations.

### BULLETIN D'ADHÉSION

M<sup>me</sup> / M. :

Entreprise :

Adresse :

E-mail :

#### RÉGIME FISCAL ASSOCIATIF :

La loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 et a instauré un dispositif fiscal attractif pour favoriser le développement des fonds de dotation. Lorsqu'une Entreprise fait un don, elle bénéficie d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don dans la limite de 0,5 % de son chiffre d'affaires H.T avec une possibilité de reporter l'excédent sur 5 ans en cas de dépassement du plafond. Le bénéficiaire peut également consentir une contrepartie en nature au donateur (diffusion du logo, don en marchandises ou en services...). Ainsi, un don de 1 500 € entraîne une baisse d'impôt sur les sociétés de 900 €, soit un coût net de 600 € pour l'entreprise.

	Adhésion Bronze : 1 500 € 600 € après déduction fiscale :	Adhésion Argent 2 500 € 1.000 € après déduction fiscale	Adhésion Or 5 000 € 2 000 € après déduction fiscale
Apparition de votre logo d'entreprise sur les supports de communication (affiches, tracts, site Internet),	★	★	★
Votre entreprise nommée au travers des publications « Des Bienveillantes », page de présentation des partenaires sur les sites Internet avec lien vers leur site,	★	★	★
Intervention du directeur de l'entreprise lors du traditionnel mot d'accueil,	★		★
Intervention de l'association au sein de l'entreprise pour expliquer le projet et le partenariat.	★	★	★
Présentation du partenaire dans le dossier de presse (une page),		★	★
Exposition au sein de l'entreprise,		★	★
Séance de remise de chèque devant la presse ou les salariés (à l'occasion de la soirée annuelle de l'entreprise),		★	★
Un salarié envoyé sur le terrain pour un reportage et témoigner de l'utilisation des fonds,		★	★
Encart publicitaire dans le programme,		★	★
Présence de l'entreprise et du dirigeant dans un comité de réflexion ou dans les instances de gouvernance...			★
Banderoles ou panneaux publicitaires sur le lieu de l'événement,			★
Présence par un stand le jour J,			★
Distribution d'échantillons de l'entreprise gratuits.			★
Invitation des salariés, des clients de l'entreprise lors d'une soirée spéciale			★
Intervention du directeur de l'entreprise lors du traditionnel mot d'accueil,			
Intervention de l'association au sein de l'entreprise pour expliquer le projet et le partenariat.			

Je vous apporte le soutien de mon Entreprise par mon adhésion à : EBVO – Les Bienveillantes par le versement d'un don de :

### TROIS NIVEAUX DE DONS

Nous vous proposons **3 niveaux de dons** pour vous permettre de choisir le type d'engagement convenant le mieux à votre entreprise. Outre les avantages spécifiques que nous avons associés à chaque catégorie, vos dons bénéficient d'une fiscalité particulièrement incitative.

- **BRONZE** : à partir de **1 500** euros **600 € Coût après déduction fiscale :**
- **ARGENT** : à partir de **2 500** euros **1 000 € Coût après déduction fiscale :**
- **OR** : à partir de **5 000** euros **2 000 € Coût après déduction fiscale :**

J'effectue le paiement par :

1°) Chèque bancaire à l'ordre de EBVO – Les Entreprises Bienveillantes dont l'adresse est la suivante :

EBVO  
37 Rue des Béthunes –  
ZAC des Béthunes  
95310 Saint Ouen L'Aumône

2°) Virement bancaire sur le N° FR 76 1027 8063 4900 0205 4040 171 BIC CMCIFR2A

Crédit Mutuel de Saint Ouen L'Aumône

**Pour une adhésion \_\_\_\_\_ Merci de nous faire parvenir le reçu fiscal qui nous permettra de déduire 60 % d'impôt du montant de l'impôt sur les sociétés.**

À ----- le -----

Signature

# CHARTRE DES ADHÉRENTS

## EBVO – Les Entreprises Bienveillantes

Les bienveillantes est un fonds de dotation qui a vocation à rassembler les entreprises qui souhaite venir en soutien aux associations du territoire. Il porte leurs paroles et leurs enjeux dans l'intérêt commun de leur mission au service de l'intérêt général. Il participe à la valorisation de leur contribution sociétale. Il aide le secteur à se professionnaliser et l'encourage dans sa recherche d'efficacité.

Les Entreprises adhérentes sont des acteurs indépendants engagés au service du bien commun, par un acte d'affectation irrévocable, qui s'inscrivent dans une démarche à long terme en faveur d'une société plus inclusive, solidaire et durable.

Ils partagent les valeurs communes prônées par EBVO : Intégrité, Transparence, Responsabilité et Générosité. Ils agissent dans l'écoute et le respect des bénéficiaires et dans un esprit de partage et d'ouverture.

Les entreprises adhérentes mènent leur mission en conformité avec la législation en vigueur.

En adhérant à EBVO – Les Entreprises bienveillantes, les entreprises s'engagent à vivre et faire vivre ces valeurs communes, à partager les bonnes pratiques au service du territoire et à rester à l'écoute des enjeux sociétaux. Ils s'engagent dans une démarche de progrès et de partage avec les autres membres du réseau.

Patrick Rolland - Président

Nom et prénom    Fonction

Nom de la structure représentée    Date

Tampon de l'entreprise